

## LISTE DES CONTRATS

L'article 961.4 de la *Lai du Code municipal*, stipule que la municipalité doit publier sur son site Internet au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 décembre 2018, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>PROJECT</b>	<b>MONTANT</b>
3477835 CANADA INC.	ÉLIMINATION MATIÈRES RÉSIDUELLE	33,549.46\$
BRIAN STANTON CO.	SABLE ET GRAVIER	54,730.86\$
ENTREPRISES ART FLEMING	REMPLACEMENT D'UN PONCEAU	61,816.64\$
BANQUE NATIONALE	FINANCEMENT LONG TERME	36,607.80\$
GROUPE BRUNET	REMPLACEMENT D'UN PONCEAU	33,669.51\$
MRC PONTIAC	QUOTTES PARTS MUNICIPALES ET 911	138,933.39\$
MACEWAN PETROLEUM	CARBURANT DIESEL	46,800.50\$